

Bioéconomie territoriale, levier de résilience agricole

février 2025

POURQUOI CE SUJET ?



Les acteurs du monde agricole sont en quête de solutions face aux enjeux globaux du changement climatique, des incertitudes géopolitiques et des aléas économiques. Ils doivent également se mobiliser pour contribuer aux impératifs de souverainetés alimentaire, énergétique et industrielle. Au niveau des agriculteurs, le contexte actuel de manque d'attractivité des métiers, de recherche de revenu et de sens est propice à l'exploration de nouvelles voies pour réussir la transition agroécologique et gagner en valeur.

Ces réflexions se situent dans un « moment européen » pour la bioéconomie. En effet, une nouvelle stratégie européenne est annoncée d'ici fin 2025 dans la « Boussole pour la compétitivité » de la nouvelle Commission européenne. Par ailleurs, le Conseil européen Agriculture et Pêche de décembre 2024 a souligné « le rôle important de la bioéconomie durable et circulaire pour faire face aux défis actuels et soutenir l'économie de l'Union, notamment en créant des emplois essentiels et en accroissant la compétitivité ». La bioéconomie s'inscrit donc comme une solution de décarbonation et de souveraineté.

DÉFINITIONS ET CHIFFRES CLÉS

La **bioéconomie** est l'économie du vivant, biosourcée, qui rassemble les activités de production durable des biomasses et de leurs transformations alimentaires et non-alimentaires, de manière circulaire. Seules les biomasses agricoles sont considérées dans cette Note, et les usages en matière de biocarburants sont peu développés pour donner plus de place aux autres valorisations des biomasses.

Le **chiffre d'affaires** de la bioéconomie est estimé à 2 500 milliards€ dans l'Union européenne (UE) et de 500 à 550 milliards€ en France. Elle totalise 17,2 millions d'emplois dans l'UE et 1,9 millions en France.

- Dans l'UE, le potentiel de substitution de produits fossiles par des produits biosourcés (textiles, produits d'entretien et de soins personnels, meubles et construction, produits chimiques, plastiques, fertilisants) permettrait d'éviter les émissions de 2,5 milliards de tonnes équivalent CO₂ par an d'ici 2030.
- En France, la quantité de carbone contenue dans les produits biosourcés consommés (hors valorisations alimentaires, pharmaceutiques et énergétiques) équivaut à 28 millions de tonnes de CO₂ captées de l'atmosphère par an. Cela représente le contenu carbone de l'équivalent de 9 millions de tonnes de pétrole évitées.

- Dans l'industrie chimique, les matières premières biosourcées représentent 5 à 10 % des matières premières utilisées dans l'UE et 11 % en France. Le potentiel est estimé entre 20 et 40 %.

Le caractère **territorial** de la bioéconomie est important et pertinent pour le monde agricole. Elle est ancrée dans les territoires, définis comme bassins de vie, bassins économiques, aux conditions agropédoclimatique homogènes.

La résilience d'une organisation est sa capacité à faire face à une épreuve, un incident, un contexte défavorable et à le surmonter. Une entreprise résiliente, par exemple une entreprise agricole, planifie et investit en fonction des perturbations et est capable de s'adapter, de résister, rebondir et prospérer malgré les crises.

Les **bioraffineries** sont des plateformes industrielles où les biomasses sont extraites et valorisées en différents produits à l'aide de technologies physiques, chimiques ou biologiques de déconstruction, séparation et fonctionnalisation visant à transformer la biomasse de manière durable. Dans cette Note, nous élargissons le périmètre des bioraffineries aux méthaniseurs. En France 702 sites sont implantés, soit 27% des bioraffineries de l'UE (hors méthaniseurs).

MÉTHODE DE TRAVAIL

Nous avons mis en place et animé un groupe de travail de 15 personnes qui s'est réuni 10 fois pendant un an en auditionnant 20 experts et parties prenantes de diverses origines : administrations, établissements de recherche et d'enseignement supérieur, professionnels agricoles (coopératives, interprofessions), pôles d'innovation et de compétitivité, experts en comptabilité financière et extra-financière, analystes de marchés.

QUELLE EST NOTRE ANALYSE ?

1. Des expériences réussies :

Les filières bioénergies (biocarburants et méthanisation) se sont construites et consolidées depuis les années 1990. Elles ont montré que les valorisations alimentaires et non-alimentaires des biomasses agricoles étaient complémentaires, interdépendantes, sources de stabilisation des marchés et de sécurisation de débouchés pour les acteurs des filières, dont les agriculteurs. Les bioraffineries sont ancrées dans les territoires.

2. Des politiques publiques nombreuses, hétérogènes, manquant de cohérence :

Les connaissances des flux de biomasses sont hétérogènes, selon les régions et les pays. En effet, il est plus difficile d'évaluer des flux que des stocks et les méthodes utilisées sont diverses au sein d'observatoires européens, nationaux et régionaux. D'autre part, les études d'impacts des politiques publiques, notamment en matière de décarbonation, montrent des tensions sur la ressource en raison des fortes ambitions à horizons 2030 et 2050. Elles doivent être mises en cohérence entre elles et avec les disponibilités en biomasses. Il est important de tenir compte dans ces bilans des efforts en matière de sobriété et de l'évolution de la consommation alimentaire vers davantage de flexitarisme. Enfin, les incitations aux bioénergies sont plus matures que les incitations aux biomatériaux et à la chimie biosourcée.

3. Les conditions de la résilience :

La bioéconomie, économie circulaire et biosourcée manque de compétitivité face à l'économie linéaire et fondée sur les énergies fossiles. Pour la rendre plus compétitive, il est nécessaire de stimuler la demande avec l'information des consommateurs et également de stimuler l'offre, à l'aide de plusieurs leviers :

- Valoriser les co-bénéfices des pratiques de l'agriculture durable (à l'aide de paiements pour services environnementaux, de crédits-carbone, de primes filières d'agriculture régénératrice notamment).
- Développer les innovations fonctionnelles et des procédés.
- Organiser les filières sur le modèle de celles du chanvre, du lin, du miscanthus, du biogaz et biométhane, ou du sucre/éthanolierie par exemple.
- Choisir les terres et les territoires : préférer la production de biomasses aux multiples débouchés sur les terres fertiles et celle des biomasses non-alimentaires et apportant des services écosystémiques sur les moins bonnes terres ; favoriser les valorisations alimentaires et non-alimentaires dans les zones intermédiaires, afin d'apporter des compléments de revenu ; bénéficier des financements mis en place par les collectivités locales.

Les agriculteurs qui s'engagent dans la diversification des productions et de leurs usages et valorisent leurs pratiques d'agriculture durable, ont des profils de chefs d'entreprise. Ils ont une vision stratégique, une sensibilité environnementale et une situation financière solide. Leur organisation en collectifs renforce ce projet d'entreprise, par exemple en mutualisant le risque par les coopératives. Ils doivent être accompagnés par des conseils et des outils techniques, financiers, juridiques (contrats) pour réussir leur « transition bioéconomique ».

QUE PROPOSONS-NOUS ?

1. Produire des références territoriales pour éclairer les politiques et les acteurs économiques :

- **Inventorier** l'offre et la demande de biomasses et les outils industriels de transformation dans les territoires selon des méthodes harmonisées au niveau européen.
- **Créer un observatoire** des actions valorisant les pratiques de l'agriculture durable et un suivi de ces données.
- Encourager des travaux de recherche sur de nouvelles **méthodologies d'évaluation des externalités positives** des produits biosourcés permettant de créer des outils de comparaison multicritère d'impacts environnementaux, économiques et sociaux.

2. Augmenter la production globale de biomasses pour répondre à la diversité des demandes :

- **Faciliter le déploiement d'outils de financement incitatifs** (paiements pour services environnementaux, PSE, crédit d'impôt transition agricole, crédit d'impôt recherche, crédits-carbone et crédits-biodiversité, primes filières de type agriculture régénératrice...) qui monétisent les co-bénéfices des produits biosourcés.
- En cas de déprise de l'élevage liée à la progression du **flexitarisme**, éclairer les agriculteurs dans leurs choix stratégiques sur les impacts d'une conversion vers la production de biens et de service non-alimentaires, dans une logique de filière et de territoire.
- **Préférer la production de biomasses qui ont de multiples débouchés** (tant alimentaires que non-alimentaires) en portant une attention particulière au partage de la valeur entre les différents maillons de la chaîne, comme outil de gestion du risque-prix pour les agriculteurs.

3. Prioriser les projets qui ont un sens dans les territoires :

- Construire un **outil d'aide à la décision** pour les acteurs économiques des territoires de l'écosystème agricole sur la base d'un radar multicritère visant la résilience, dans une logique de projet bioéconomique territorial, sur le modèle des projets alimentaires territoriaux (PAT).
- **Conditionner les incitations à la production de biomasse à la présence d'un outil industriel** de valorisation des biomasses de type bioraffinerie territoriale, dans une logique de développement de filières.
- Afficher un **plan de développement des bioraffineries agricoles** favorisant l'accueil de nouveaux acteurs industriels sur des plateformes préexistantes en cohérence avec les productions locales de biomasses agricoles.
- Elargir l'analyse des projets industriels par les **cellules biomasse régionales** pour qu'elles tiennent compte non seulement des plans d'approvisionnement en volume mais aussi des impacts en matière de création de valeur.
- Favoriser le déploiement de **bilans de comptabilité socio-environnementale** (méthode CARE), pour les exploitations agricoles qui tiendraient compte de leur propre empreinte carbone et de leur engagement dans des filières de décarbonation de l'économie. Soutenir les actions déjà engagées.

4. Rendre les politiques publiques incitatives plus cohérentes et équilibrées :

- **Sortir de la vision polarisée alimentaire/non-alimentaire**, ces productions étant intimement liées, grâce à plus de cohérence dans les politiques publiques, avec une vision holistique.
- **Renforcer les niveaux d'incitation pour des valorisations en biomatériaux et chimie biosourcée** (aujourd'hui moins élevées que les incitations aux bioénergies), sur la base des propriétés intrinsèques et différenciantes de ces produits (qualité, durabilité, naturalité).

5. Améliorer la visibilité des actions engagées :

- **Sensibiliser les acteurs agricoles et industriels** à l'aide d'instances de rencontres dans les territoires (forum bioéconomie en région, salons professionnels, Salon international de l'agriculture de Paris).
- **Sensibiliser les consommateurs** aux « Clean Labels » (Product Environmental Footprint européen, affichage environnemental national) tenant mieux compte des pratiques de l'agriculture durable et de la composition en carbone biogénique des produits.

AGRIDÉES



CONTACT

MARIE-CÉCILE DAMAVE

DAMAVE@AGRIDEES.COM

Think tank de l'entreprise agricole, association reconnue d'utilité publique, Agridées est depuis sa création en 1867 un lieu unique de questionnement, de débat et d'expertise qui réunit les acteurs des secteurs agricole, agroalimentaire et agro-industriel. Apolitique et indépendant, porté par ses valeurs d'humanisme et de progrès, Agridées facilite les rencontres entre personnes de divers horizons et s'appuie sur l'intelligence collective de ce réseau pour faire émerger des idées innovantes et construire de solides collaborations. Tout au long de l'année, Agridées organise différents formats d'événements et groupes de travail transversaux destinés à produire des études et des articles au service des décideurs économiques et politiques, et répondre aux défis et attentes sociétales du XXI^e siècle.

ASSOCIATION CHIMIE DU VÉGÉTAL



CONTACT

SOPHIE MARQUIS

SOPHIE.MARQUIS@CHIMIEDUVEGETAL.COM

L'ACDV a été créée fin 2007, à l'initiative d'industriels conscients des enjeux économiques et environnementaux que représente une chimie basée sur des ressources végétales.

Rassemblant plus de 65 adhérents, elle fédère les acteurs de la chaîne de valeur du secteur du biosourcé pour développer une filière innovante qui met en œuvre des objectifs de neutralité carbone, de souveraineté et de revitalisation territoriale, au service de la société.

L'ACDV se distingue par sa large représentation, de l'amont à l'aval de la filière : entreprises de l'agro-industrie, de la chimie et des industries utilisatrices, start-ups, PME, ETI, grands groupes, pôles de compétitivité, organisations professionnelles.

Elle poursuit deux grandes missions :

- Soutenir, structurer et accélérer le développement industriel de la chimie du végétal et des produits biosourcés.
- Valoriser les atouts de la chimie du végétal, accroître sa notoriété et la connaissance de ses atouts.

SCANNEZ POUR TÉLÉCHARGER LA NOTE
ET LES ÉLÉMENTS LIÉS

